

Institut des
sciences sociales
du politique



IPHEs
UMR 8533



CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN
DROIT DES BIENS TRANSSYSTÉMIQUE ET
COMMUNAUTÉS DURABLES

université
PARIS-SACLAY



La propriété désertée : déshérence, vacance, abandon – 2e volet

Programme

11 mai, 2023 - ENS Paris-Saclay
4 Av. des Sciences, 91190 Gif-sur-Yvette, France
Salle 1Z28 du bâtiment Nord

Inscription : <https://www.chaire-dbtcd.org/event-details/la-propriete-desertee-2e-volet>

Descriptif de l'événement

Un événement organisé par l'ENS Paris-Saclay en collaboration avec la Chaire de recherche du Canada en droit des biens transsystémique et communautés durables, la Faculté de droit de l'Université McGill, l'Institut des sciences sociales et du politique ainsi que le laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie.

Ce colloque international, qui se déroulera sous forme de deux séminaires multi-sites, a pour objectif d'interroger les situations où la propriété est désertée, soit par déshérence, par vacance ou par abandon. Qu'on songe aux bâtiments patrimoniaux délaissés puisque trop coûteux à restaurer, aux immeubles abandonnés ou aux terrains contaminés désertés par les entreprises, le cas des biens qui se retrouvent sans propriétaire soulève d'importantes questions.

À partir d'une perspective interdisciplinaire (droit, philosophie, urbanisme, histoire, milieux associatif et communautaire) et transsystémique intégrant le droit civil, la common law et les traditions juridiques autochtones, on cherchera à réfléchir aux aspects théoriques et pratiques de la déshérence, de la vacance et de l'abandon. Pour ce faire, on s'intéressera à des cas concrets de désertion et on portera attention aussi bien au droit privé (droit des biens, droit patrimonial, droit des successions, responsabilité civile) qu'au droit public (théorie de la propriété publique), ainsi qu'au droit patrimonial (biens culturels abandonnés, propriété culturelle en péril).

Il s'agira, entre autres, d'examiner comment la déshérence, la vacance et l'abandon trouvent leur place au sein des théories de la propriété, ainsi que de dégager les problèmes et les opportunités associés à de telles situations. Pourquoi faudrait-il protéger le droit des propriétaires d'abandonner leur bien ? Quels sont les enjeux soulevés en matière d'obligations et de responsabilité, aussi bien en ce qui a trait aux acteurs privés que publics ? À qui devraient revenir les biens dont plus personne n'est propriétaire ou dont tout le monde se désintéresse ? Au-delà des problèmes, on s'interrogera sur les opportunités offertes par la désertion. Quelles possibilités voient le jour au moment où s'éteint la propriété privée ? À cet effet, on portera une attention particulière à la réappropriation collective par le biais des communs.

L'objectif général du colloque consistera ainsi à analyser le cadre juridique propre à la déshérence, à la vacance et à l'abandon à la lumière des enjeux sociaux et politiques, de manière à en dégager les potentialités, les défauts et les angles morts. On tentera de concevoir les problèmes associés à la désertion comme une occasion de repenser le droit et de réimaginer le social.

Principaux axes de recherches :

1 - Justifications théoriques et pratiques : Comment la déshérence, la vacance et l'abandon trouvent-ils leur place au sein des théories de la propriété ? Comment conceptualiser ce moment où un bien se retrouve sans propriétaire ? Quelles sont les considérations pratiques qui militent en faveur ou contre un droit d'abandonner un bien ?

2 - Problèmes associés à la propriété désertée et limites du cadre juridique : Enjeux environnementaux, économiques, sociaux, de conservation du patrimoine, de sécurité, d'inclusion ou d'exclusion sociale et politique etc.

3 - Propriété et responsabilité : Lien entre responsabilité et propriété (la responsabilité doit-elle seulement être envisagée en rapport avec la propriété ?), responsabilité privée versus publique (les règles devraient-elles être les mêmes pour les propriétaires privés et publics ?; le pendant de la propriété privée devrait-il être que le propriétaire doit être le seul responsable de son bien ?; est-il juste de demander à la collectivité de subir les conséquences et à l'État d'intervenir alors que le propriétaire profitait seul des avantages de la propriété privée ? etc.), propriété individuelle versus collective (ces problèmes se posent-ils dans un système de propriété collective ?).

4 - Possibilités offertes par la désertion : La chose doit-elle retourner dans le domaine de la propriété privée ? Est-ce une opportunité de favoriser l'appropriation collective et la création de biens communs ? Qu'arrive-t-il dans l'interstice entre l'extinction d'un droit et la naissance d'un nouveau droit propriétaire ? Peut-on penser un libre accès aux biens vacants au-delà de leur appropriation (*squatting*) ?

5 - Propriété intellectuelle et droits d'auteur : À quoi ressemble la désertion en propriété intellectuelle ? Comment le libre accès, les œuvres dans le domaine public, les inventions non brevetées nous permettent de penser différemment la désertion des biens corporels ?

6 - Désertion et restitution : Comment penser la vacance à la lumière de l'histoire coloniale ? Certains biens, en l'absence de propriétaire, devraient-ils être attribués à certains groupes historiquement dépossédés ? Faut-il attendre que ces biens se retrouvent sans maître pour les restituer ?

Il est possible de traiter un seul de ces axes ou plusieurs axes dans la même présentation.

Une publication collective suivra les présentations.

Direction scientifique :

Yaëll Emerich, Marie Cornu & Michela Barbot

Programme

09h45 - 10h15

Accueil des participants

10h15 - 10h30

Propos introductifs

Marie Cornu (CNRS-ISP, ENS Paris Saclay)

Yaëll Emerich (Univ. McGill)

Michela Barbot (CNRS-IDHE.S, ENS Paris-Saclay)

10h30 - 13h00

1er panel : Abandon, usage et non usage

Michele Spanò (EHESS) – Présidence

Panélistes :

Yaëll Emerich (Univ. McGill) – Perspective comparative sur l'abandon de biens : entre propriété et responsabilité

Marie Laure Degroote (Institute for Property Law) – L'abandon des immeubles en droit belge et néerlandais : une approche critique

Florent Masson (Univ. Polytechnique Hauts-de-France, LARSH) – Non-usage et propriété en droit civil

Programme

13h00 - 14h30

Déjeuner

14h30 - 17h30

2e panel : **Désertion, transmission et réhabilitation**

Simona Cerutti (EHESS) – Présidence

Panélistes :

Emilia Schijman (CNRS) – Nous sommes les notaires des pauvres ! La curatelle des successions désertées en France

Christine Morin (Univ. Laval) – Les successions en déshérence

François Brochu (Univ. Laval) – L'abandon des immeubles et la rénovation cadastrale québécoise

Jonathan LaPalme (Dark Matter Labs) – Propriété désertée et droit à la ville

17h30 - 17h45

Propos conclusifs

Michela Barbot (CNRS-IDHE.S, ENS Paris-Saclay)

Yaëll Emerich (Univ. McGill)

Marie Cornu (CNRS-ISP, ENS Paris Saclay)